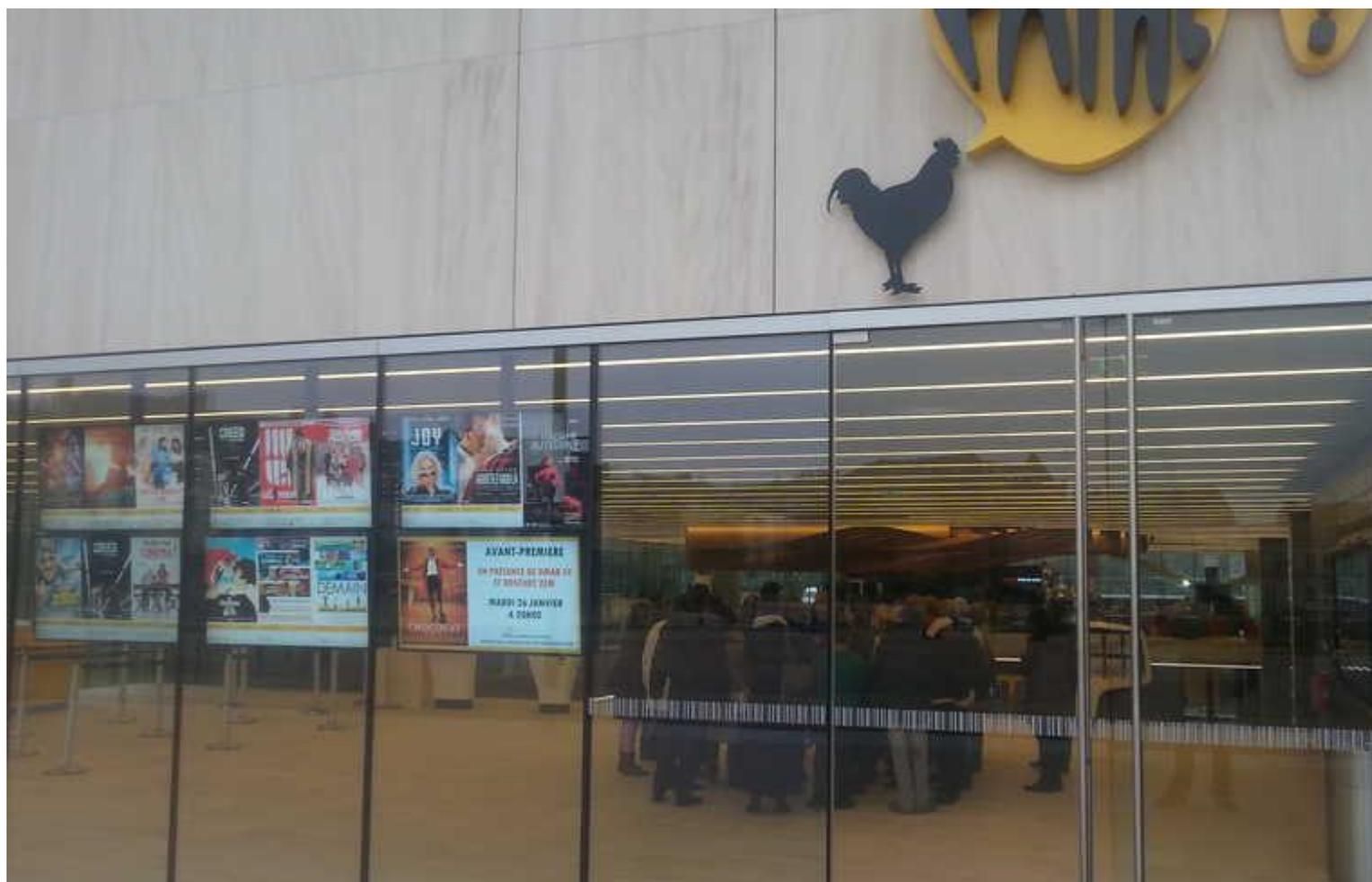


Les non-voyants peuvent désormais aller au cinéma

Par Julien Jean, [France Bleu Maine](#) et [France Bleu](#) mardi 19 janvier 2016 à 20:01



© Radio France - Julien JEAN

Aller au cinéma comme tout le monde ! C'est ce qu'ont fait mardi une vingtaine de déficients visuels qui ont pu assister à la séance de leur choix au cinéma Pathé du Mans, équipé de la technologie audio-description. Une sortie organisée par l'association Eclipse.

Cela fait 20 ans qu'il n'était plus allé au cinéma. Dans le hall du Pathé de la place des Jacobins au Mans, Benoit Trudelle est ému. Lui qui a perdu la vue à l'âge de 40 ans, retrouve avec délectation l'ambiance des salles de ciné, du pop-corn et le plaisir de partager un bon moment entre amis ou en famille. *"C'est un peu particulier"* et il remercie Fabrice Morandea de l'association Eclipse d'avoir organisé cette sortie. *"Même si on ne voit pas les images, c'est agréable. Le son, l'atmosphère, être au milieu des gens, c'est autre chose que de suivre un film à la télé en audio description. Et puis ça nous fait une sortie, plutôt que de rester chez nous"*.

Avec le casque, on voit tout ! Je reviendrais

Ils sont une vingtaine à avoir ainsi pu assister à la séance de leur choix dans ce cinéma, équipé de la technologie audio description. Pour en bénéficier, il suffit de récupérer à la caisse un petit boîtier et un casque audio. Ainsi, toutes les scènes du film sont décrites en détails. *"Cela fonctionne très bien"* déclare Loïc à la sortie du film *Le grand partage*. *"Avec le casque, on voit tout. Par exemple, il y a une scène où il y a une voiture et de la neige. On l'a visualisait très bien. C'est sûr je reviendrais"*. Désormais, il est donc possible pour un non voyant d'aller au cinéma comme tout le monde, sans avoir à embêter le voisin. *"Moi, j'étais obligé de demander à mon Mari de me raconter ce qui se passait"* explique Margaret. *"C'était pas pratique et on dérangeait les gens. Alors on n'y allait plus. Là, c'est super !"*.



Fabrice Morandau © Radio France - Julien JEAN

Mais il ne s'agit pas à proprement parler d'une nouveauté. "Nos 11 salles en sont équipées depuis l'ouverture en 2014" précise ainsi Luis Claro, le directeur du Cinéma Pathé. "Actuellement, on a 5 films à l'affiche en audio-description. Néanmoins la demande est faible... parce qu'on a peut être pas assez communiqué". *Un avis que partage Fabrice Morandau* : "C'est pour cela qu'on a décidé d'organiser cette journée. Il faut faire connaître ce dispositif qui se développe un peu partout. De toute façon, c'est la loi. Les cinémas sont des lieux publics qui doivent être accessibles aux personnes handicapées. Il y a donc l'obligation de proposer l'audiodescription". Et prochainement, Les Cinéastes et le Colisée, les deux autres cinémas du centre ville, devraient eux aussi être équipés.

Source : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-non-voyants-peuvent-desormais-aller-au-cinema-1453230118>